



SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE  
DE DE SECOURS DES ALPES-MARITIMES

Extrait des délibérations  
**du conseil d'administration**

-----  
Séance du 20 mai 2021  
-----

**Président de séance :** Monsieur Charles Ange GINESY

**Présents :**

Titulaires : Madame Marie BENASSAYAG, Madame Alexandra BORCHIO-FONTIMP, Monsieur Anthony BORRE, Monsieur Eric CIOTTI, Monsieur Charles Ange GINESY, Monsieur Michel ROSSI, Madame Anne SATTONNET , Monsieur Joseph SEGURA.

Suppléants : Monsieur Bernard DELIQUAIRE, Monsieur Bertrand GASIGLIA, Madame Janine GILLETTA, Monsieur Gérald LOMBARDO, Monsieur Roger ROUX, Madame Michelle SALUCKI,

Procurations : Monsieur Philippe PRADAL à Monsieur Charles Ange GINESY.

**RAPPORT N° 21-12 - Actualisation de l'arrêté portant organisation du SDIS des Alpes-Maritimes et de son corps départemental**

**Pièces jointes :**

- Annexe 1 à l'arrêté portant organisation du SDIS et de son corps départemental (organigrammes)
- Annexe 2 à l'arrêté portant organisation du SDIS et de son corps départemental (tableau adéquation fonction/emploi/grade/filière)
- Annexe 3 à l'arrêté portant organisation du SDIS et de son corps départemental (limites administratives des compagnies et emplacement des CIS, des UTA, du CODIS, de l'état-major et de ses bâtiments supports)

Le présent rapport a pour objet de faire évoluer les organisations du SDIS avec une ambition marquée pour les groupements opérations et prévention ainsi que la mission santé, sécurité et qualité de vie en service (SSQVS). En effet, l'action opérationnelle ainsi que la prévention contre les risques d'incendie et plus généralement de sécurité civile, constituent les missions fondamentales du SDIS auxquelles s'adosse, de façon constante, la sécurité des intervenants.

## **1) Une ambition marquée pour le groupement opérations ainsi que pour la mission SSQVS et le groupement prévention**

- Un groupement opérations réunifié

Il s'agit de regrouper les groupements actuels des opérations et de l'alerte, comme cela se pratique dans la presque totalité des SDIS. Ce regroupement permettra de restituer à cette entité la plénitude de ses moyens d'action (écriture de la doctrine opérationnelle, retour d'expérience et engagement des moyens) permettant ainsi de construire un groupement opérations correspondant à celui d'un grand corps départemental comme celui des Alpes- Maritimes. La continuité entre la préparation opérationnelle et l'engagement des secours s'en trouvera renforcée. Il sera dénommé : « *groupement de la coordination opérationnelle* ».

- Le regroupement des deux groupements prévention

Il s'agit de faire fusionner les deux groupements prévention actuels, comme cela existe dans la grande majorité des SDIS. Cette fusion renforcera, notamment, l'unicité de la doctrine en matière de prévention dans les établissements recevant du public et permettra d'optimiser les moyens. La date de mise en œuvre de ce regroupement est liée à la gestion prévisionnelle des emplois existant au sein des groupements prévention actuels.

- Vers un nouvel élan de la politique de SSQVS

L'objectif est de positionner la démarche SSQVS, chaque fois que cela est possible, en amont des évolutions relatives aux domaines sociaux, techniques et opérationnels. Une des mesures emblématiques de cette ambition sera, notamment, de positionner cette démarche au plus haut de l'organigramme du SDIS en la rattachant au directeur départemental adjoint (DDA).

En effet, la sécurité, la santé et la qualité de vie en service constituent un enjeu fort pour l'établissement qui souhaite s'inscrire dans la démarche nationale engagée pour la progression de la sécurité des intervenants.

La création d'un réseau de préventeurs avec les unités territoriales et fonctionnelles permettra de renforcer les moyens de la mission SSQVS et de construire un travail collectif. Cette mission se substituera à celle rattachée actuellement au SSSM tout en identifiant un médecin dédié à la démarche SSQVS.

## **2) Des adaptations apportées aux autres services**

Concernant les organisations territoriales :

- pour les fonctions ressources, les compagnies doivent se faire aider par les officiers en poste dans les centres d'incendie et de secours (CIS) mixtes relevant de leur autorité. Seules les compagnies de Menton et de Grasse ne bénéficient pas de CIS mixtes sur leur secteur géographique de compétence. Il est donc envisagé d'augmenter le format en officiers de ces deux compagnies d'une personne ;

- dans l'organisation actuelle, le chef de compagnie attribue les missions relevant de cette dernière aux officiers de la compagnie à partir des « items » (formation, prévision, ressources, etc) inscrits au sein de l'arrêté mentionné en pièce jointe. Afin de faciliter l'organisation du commandement de la compagnie, il est prévu de rajouter un « item » dénommé : gestion administrative du CIS support de la compagnie ;

- il est prévu de revoir le formatage du commandement des sections opérationnelles. Ainsi, les sections relevant d'un CSP seront commandées par un chef de section et un 1<sup>er</sup> adjoint du grade de lieutenant de 2<sup>ème</sup> classe (Lt2). Un 2<sup>ème</sup> adjoint, du grade d'adjudant, sera désigné. Une exception sera faite pour le CSP Pastour dont les sections seront commandées par un chef de section du grade de Lt2 et deux adjoints du grade d'adjudant. Enfin, toutes les autres sections de plus de 9 sapeurs-pompiers professionnels (SPP) seront commandées par un chef de section du grade de Lt2 et un adjoint du grade d'adjudant ;

- le tableau d'adéquation fonction/emploi/grade/filière sera modifié pour élargir le nombre d'emplois éligibles au grade de Lt2. Ainsi, les emplois : de cadres instructeurs prévision (PRIFF) ; de cadres préventionnistes et d'adjoints au chef de bureau ; d'adjoints aux CIS mixtes de Biot, Contes, Saint-Jean-Cap-Ferrat, Saint-Laurent-du-Var, Valbonne et Vence seront accessibles au grade de Lt2. L'ensemble de ces emplois pourra être éligible à la fonction de chef de groupe dans la limite des postes disponibles, sachant que ces derniers sont réservés prioritairement aux agents des grades supérieurs. Si cela n'est pas possible, ils assureront l'emploi de chef d'agrès tout engin. Enfin, dans les CIS supports des strates de chef de groupe, certains emplois restreints d'officier compagnie et CSP pourront être éligibles aux Lt2 sous réserve qu'ils puissent exercer cette activité opérationnelle (chef de groupe) au regard des places disponibles.

#### Concernant les organisations fonctionnelles :

- la direction des affaires administratives et financières (DAAF) se voit dotée d'un adjoint au DAF en charge de la coordination bâtiminaire pour répondre aux enjeux du nouveau programme immobilier de 46 M€. Ce dernier aura sous sa direction les groupements fonctionnels du patrimoine et des affaires financières et de la commande publique désormais dénommé « *groupement des affaires financières, juridiques et de la commande publique* ».

Cet emploi d'adjoint au DAF sera tenu par le chef du groupement des affaires financières, juridiques et de la commande publique avec un RIFSEEP propre à ce dernier : GIS : CIA identique aux autres emplois de la catégorie A et une IFSE pour un montant maximum de 34 000 € ;

- le groupement fonctionnel informatique et télécommunications sera doté d'un chef de projet « NexSis (système d'alerte commun aux SDIS) et RRF (réseau radio du futur) ». Ce dernier aura aussi, sous son autorité, le service radio transmissions. Enfin, d'autres ajustements techniques sont apportés tels que la création de cadres techniques informatique qui viendront assister les ingénieurs informaticiens chefs de projets. Le nombre de ces derniers passe de 4 à 3 suite à la demande de rupture conventionnelle de l'un d'eux ;

- des modifications dans les rattachements de certains services et groupements seront apportées : le service des affaires juridiques et contentieuses est rattaché au groupement des affaires financières, juridiques et de la commande publique ; le service des événements institutionnels et protocolaires est rattaché au DDA ; désormais, le service de la communication institutionnelle et digitale sera dénommé « *service de la communication et des affaires institutionnelles* » et placé sous l'autorité du DDSIS ; le groupement de la citoyenneté est rattaché au DDA ; le groupement fonctionnel informatique et télécommunications est rattaché à la DAAF. Enfin, il est créé une filière « finances » par le rattachement au groupement « *des affaires financières, juridiques et de la commande publique* » de l'ensemble des composantes finances des groupements fonctionnels « *patrimoine immobilier* », « *technique* » et « *informatique et télécommunications* ».

- le groupement fonctionnel de l'évaluation des politiques du SDIS, des études et de la prospective devient une unité de l'évaluation des politiques publiques du SDIS, compte tenu que son périmètre de compétence est réduit. En effet, la prospective sera rattachée au groupement opérations et les conventions avec le SAMU relèveront du SSSM. Cette unité sera rattachée au DDA ;

- le SSSM voit son organisation optimisée avec l'adoption d'un mode matriciel pour la répartition des missions de ce service. Sous l'autorité du médecin-chef, le SSSM est organisé en pôle métier et assisté par un conseil de direction. Ce dernier est composé du médecin-chef, du médecin-chef adjoint, du vétérinaire-chef, du pharmacien-chef, de l'infirmier-chef, d'un médecin de SPP et d'un infirmier de SPP.

- enfin, divers ajustements sont apportés aux groupements formation, ressources humaines, affaires financières, juridiques et de la commande publique, prévision et technique. Ces ajustements sont précisés à l'annexe jointe au présent document.

Si le principal objectif de l'évolution de nos organisations est d'améliorer l'efficacité et l'efficience du fonctionnement de notre établissement, il convient aussi de tenir compte des parcours professionnels des agents.

C'est pour cela qu'il est prévu de rendre éligibles au grade de lieutenant-colonel les emplois d'adjoint au chef de groupement ; de chef de projet « RRF et NexSis »; de chef de mission santé, sécurité et qualité de vie en service et de chef de l'unité de l'évaluation des politiques du SDIS. Cela permettra non seulement de maintenir le nombre d'emplois occupés par des lieutenants-colonels et colonels existant lors de l'adoption de cette nouvelle organisation par le conseil d'administration du 18 décembre 2018 (17), mais mieux encore de l'augmenter d'une unité pour atteindre le chiffre de 18.

Par parallélisme, les PATS adjoints aux chefs de groupement pourront être éligibles aux groupes RIFSEEP GII et G1+. De même, certains chefs de service pourront être éligibles au groupe GII.

Concernant le dialogue social, ce dernier sera placé sous la responsabilité du chef de groupement des ressources humaines et du développement du volontariat dans le cadre de rencontres périodiques selon un calendrier à définir avec les organisations syndicales.

Enfin, les annexes 2 et 3 mentionnées en pièces jointes seront modifiées pour intégrer l'ensemble de ces modifications ainsi que le corps de l'arrêté.

Les crédits correspondants sont inscrits au budget 2021 et suivants (chapitre 012).

Réunion(s)	Du	Avis
CT	12/05/21	Collège des représentants de l'établissement : avis favorable Collège des représentants du personnel : Syndicat autonome SPP/PATS : avis favorable - Force ouvrière : abstention

**Après en avoir délibéré, le conseil d'administration, à l'unanimité, décide :**

- d'adopter les dispositions relatives à l'actualisation de l'arrêté portant organisation du service départemental d'incendie et de secours des Alpes-Maritimes et de son corps départemental comme détaillées ci-dessus.

*Le président du conseil d'administration  
du service départemental d'incendie et de secours  
des Alpes-Maritimes*



*Charles Ange GINESY*

ALPES MARITIMES



SERVICE DEPARTEMENTAL  
D'INCENDIE ET DE SECOURS

ANNEXE 1

# ORGANIGRAMME DU SDIS

ET

# DE SON CORPS DEPARTEMENTAL

# Organigramme du SDIS 06

**PRESIDENT**

**PREFET**

**Directeur départemental  
des services d'incendie et de secours  
Chef de corps départemental**

**Directeur départemental adjoint  
Chef de corps départemental adjoint**

- Service de la communication et des affaires institutionnelles
- Groupement fonctionnel citoyenneté
- Mission santé, sécurité et qualité de vie en service
- Service des événements institutionnels et protocolaires

Officier référent pour le volontariat

Officier en charge de la chancellerie

- Secrétariat de direction
- Unité de l'évaluation des politiques publiques
- Service bureau d'ordres

- Direction des affaires administratives et financières**
- Groupement fonctionnel technique
  - Groupement fonctionnel des ressources humaines et du développement du volontariat
  - Groupement fonctionnel des affaires financières, juridiques et de la commande publique
  - Groupement fonctionnel informatique et télécommunications
  - Groupement fonctionnel patrimoine immobilier
  - Service des assemblées

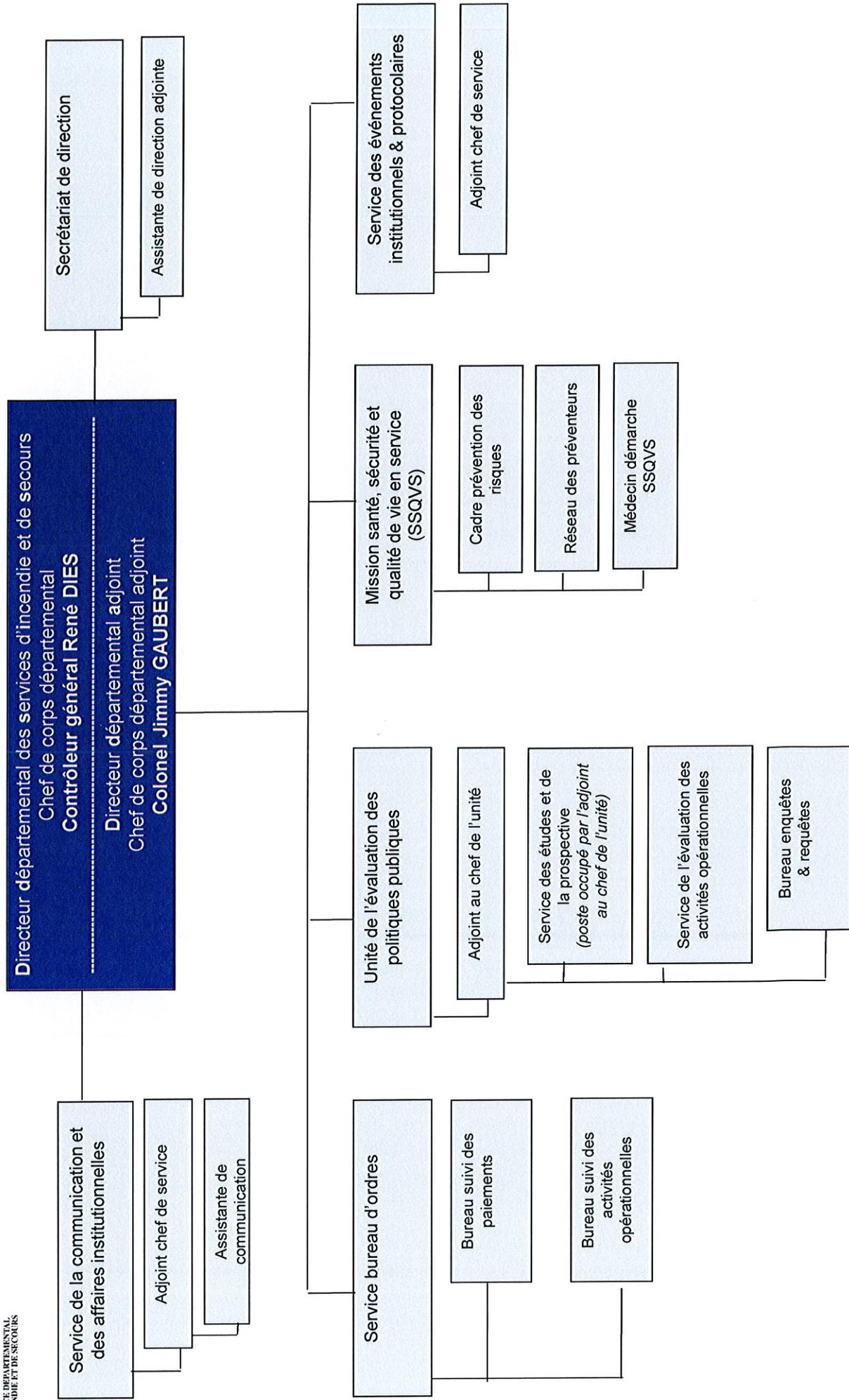
- Service de santé et de secours médical**
- Pôle médical
  - Pôle paramédical
  - Pôle pharmaceutique
  - Pôle vétérinaire
  - Pôle psychologue

- Sous-direction territoriale**
- Chef de groupement adjoint
  - Chef de groupement adjoint
  - Compagnie Antibes
  - Compagnie Cagnes-sur-Mer
  - Compagnie Cannes
  - Compagnie Grasse
  - Compagnie Menton
  - Compagnie Nice
  - Compagnie Pays niçois

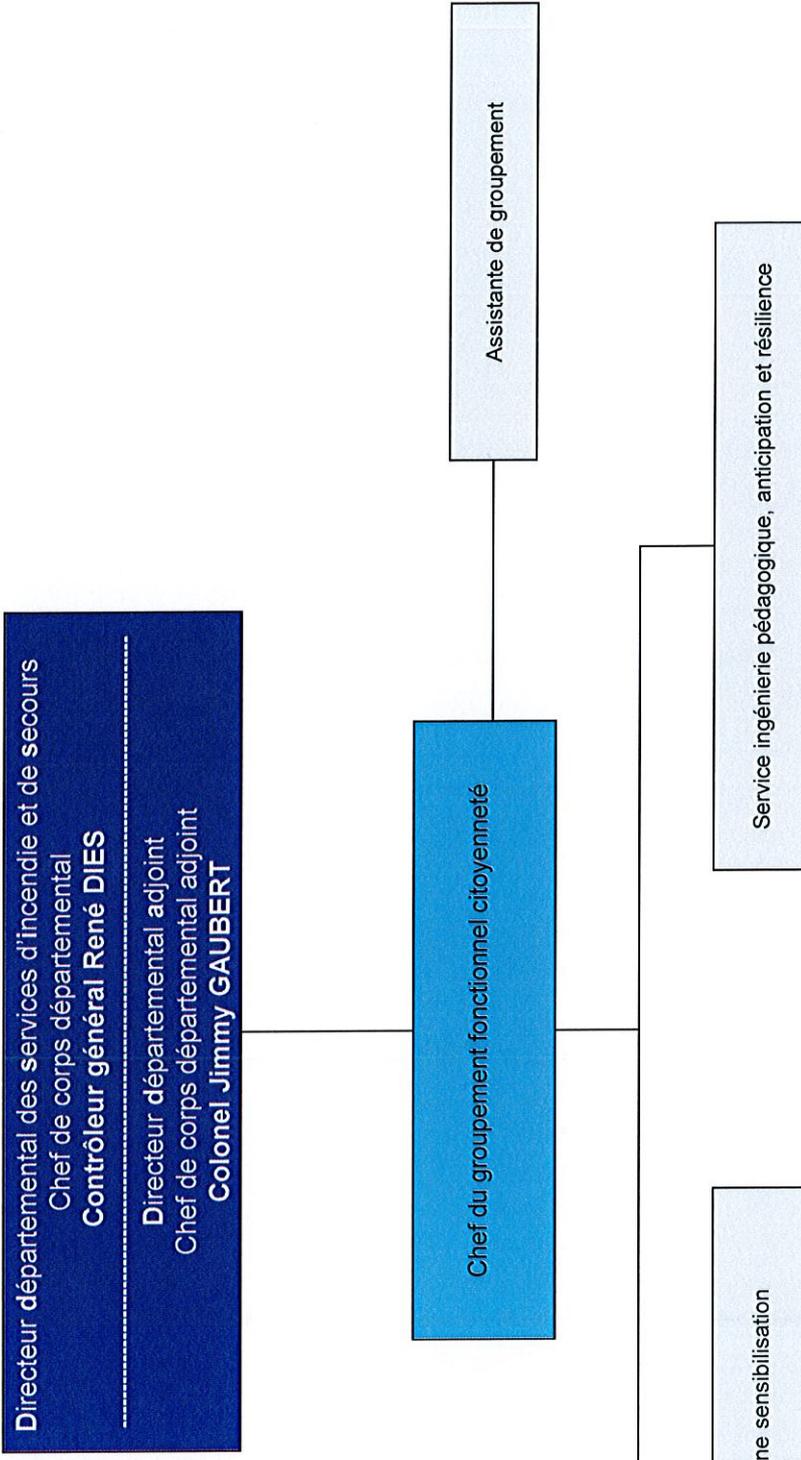
- Sous-direction de l'organisation opérationnelle**
- Groupement fonctionnel de la coordination opérationnelle
  - Groupement fonctionnel prévision
  - Groupement fonctionnel formation/sport
  - Groupement fonctionnel chargé de la commission départementale de sécurité
  - Groupement fonctionnel prévention



SERVICE DÉPARTEMENTAL  
D'INCENDIE ET DE SECOURS

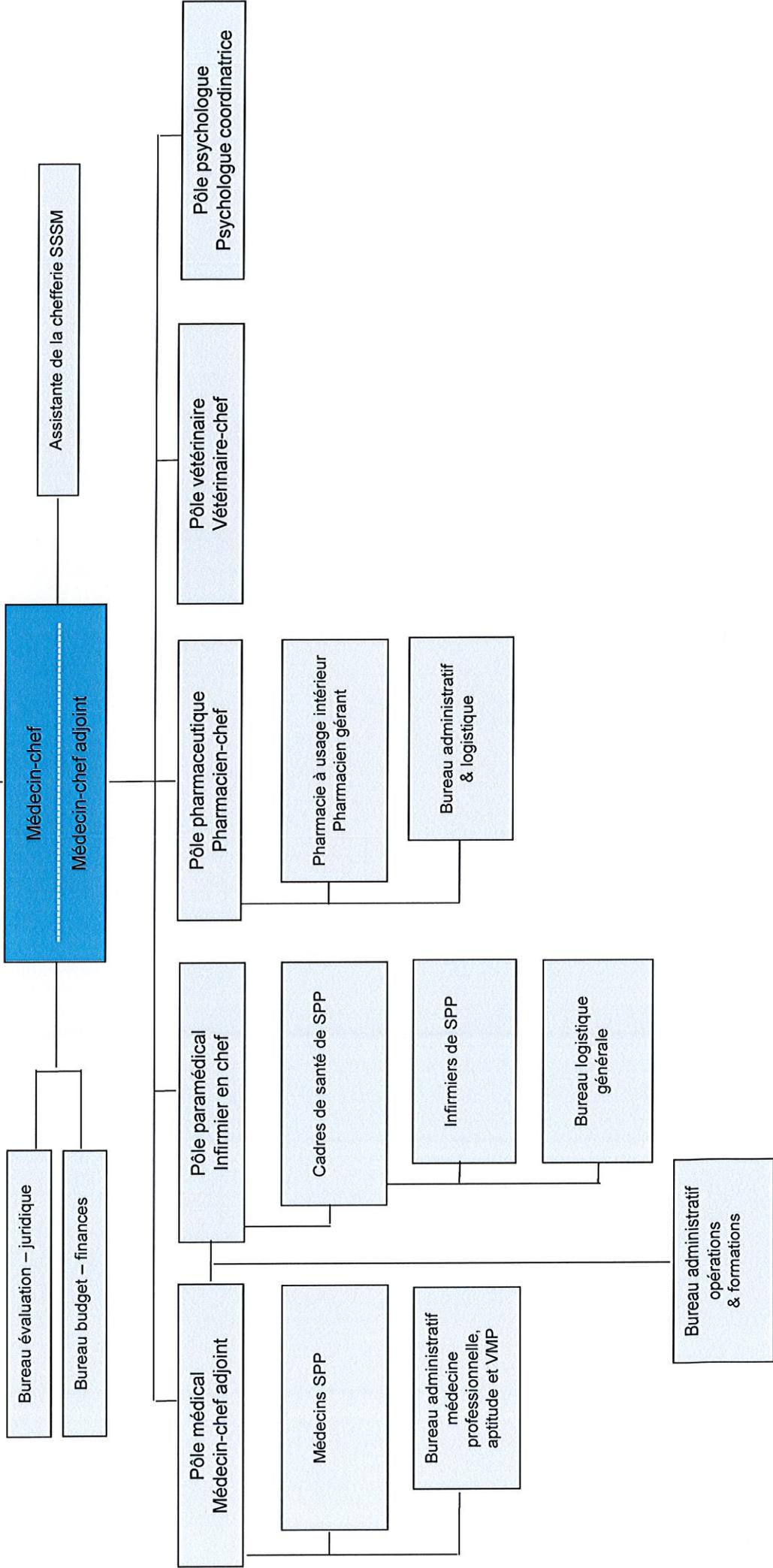


Organigramme du SDIS 06 – Secrétariat de direction - service de la communication et des affaires institutionnelles – bureau d'ordres – unité de l'évaluation des politiques publiques – mission santé, sécurité et qualité de vie en service – service des événements institutionnels et protocolaires



Directeur départemental des services d'incendie et de secours  
Chef de corps départemental  
**Contrôleur général René DIES**

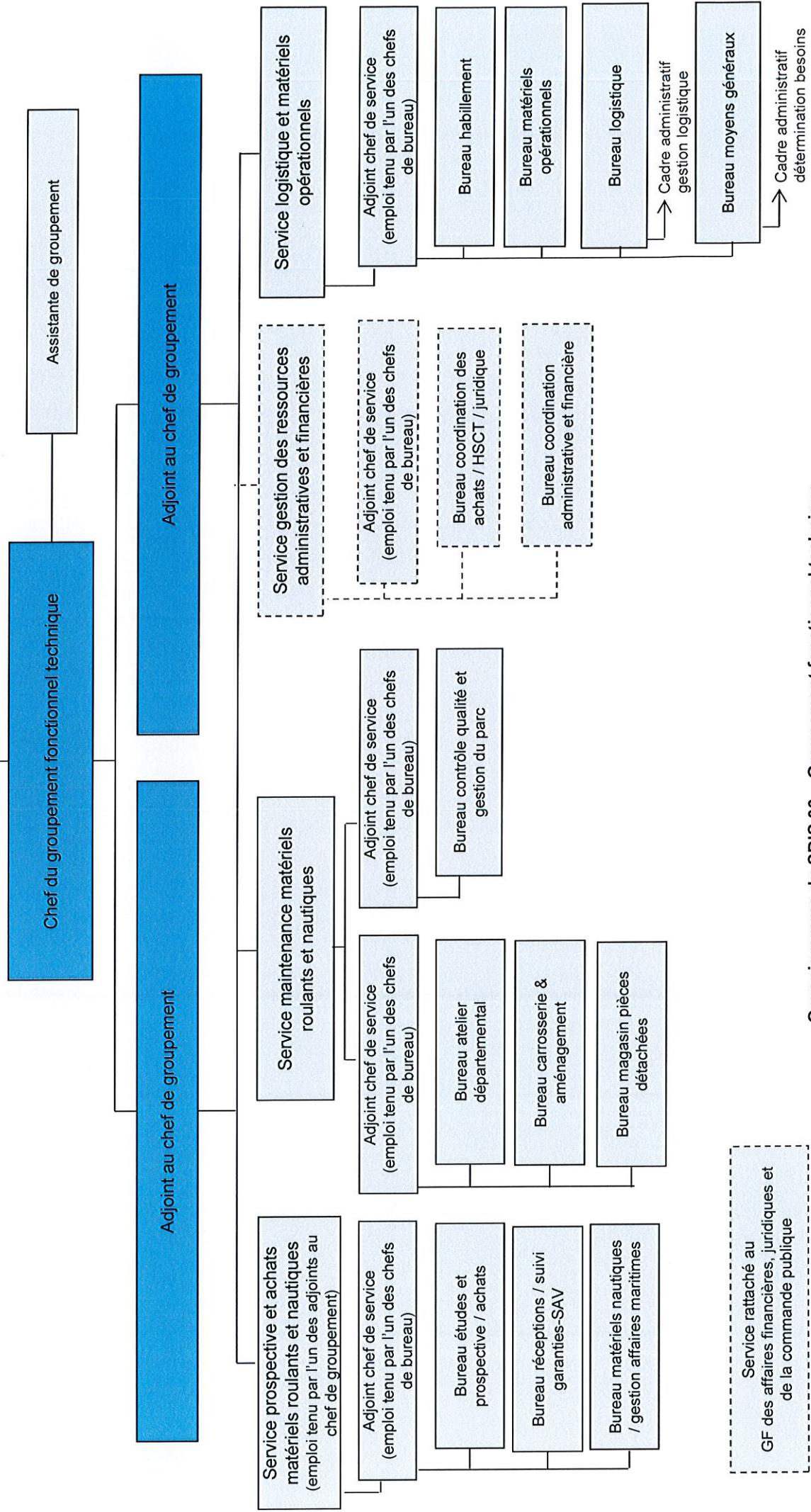
Directeur départemental adjoint  
Chef de corps départemental adjoint  
**Colonel Jimmy GAUBERT**





SERVICE DÉPARTEMENTAL  
D'INCENDIE ET DE SECOURS

Directeur départemental des services d'incendie et de secours  
Chef de corps départemental  
**Contrôleur général René DIES**  
.....  
Directeur des affaires administratives et financières (DAF)  
**Monsieur Gérard BOKOBZA**

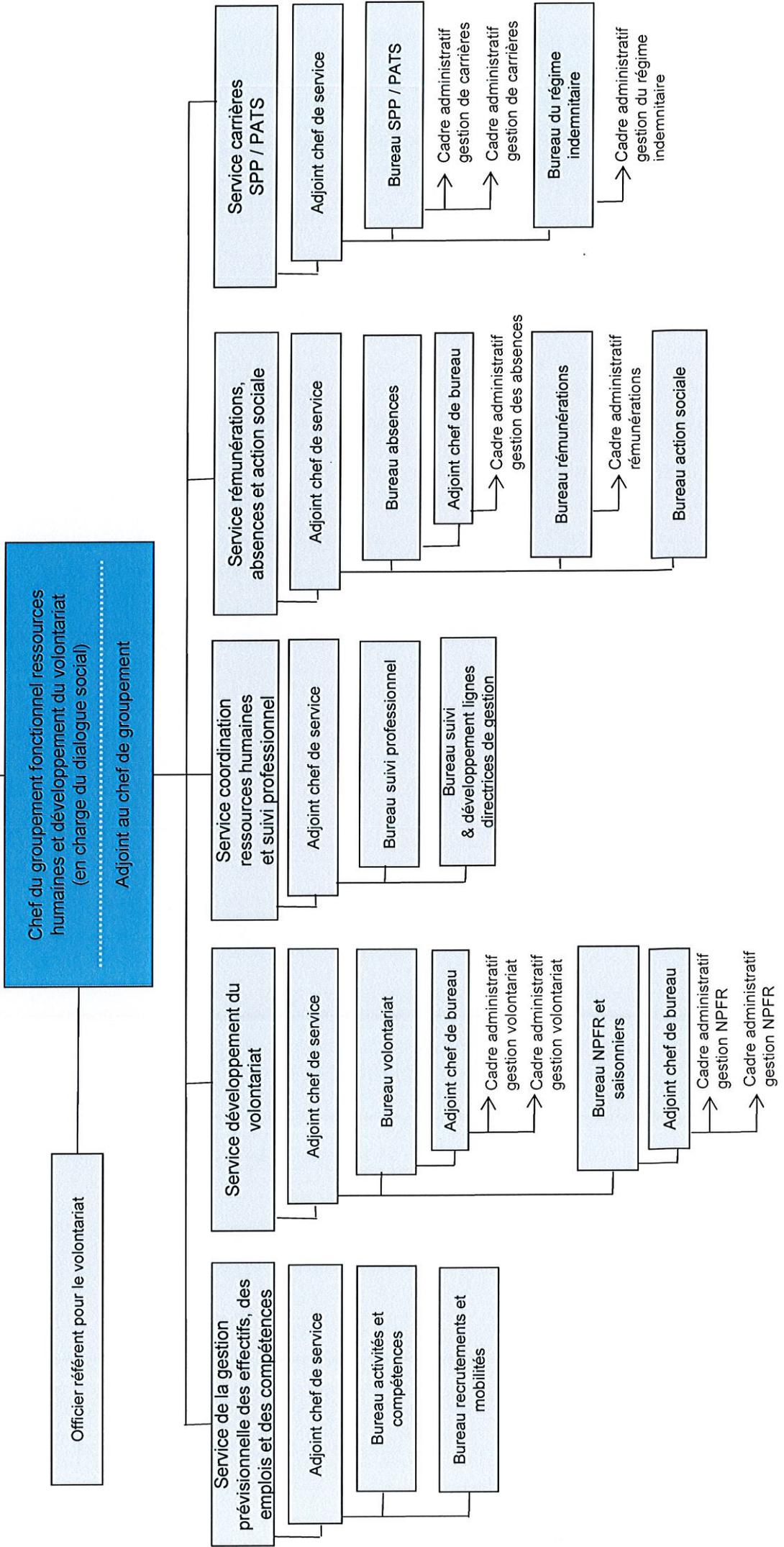


Organigramme du SDIS 06 – Groupement fonctionnel technique



SERVICE DÉPARTEMENTAL  
D'INCENDIE ET DE SECOURS

Directeur départemental des services d'incendie et de secours  
Chef de corps départemental  
**Contrôleur Général René DIES**  
Directeur des affaires administratives et financières  
**Monsieur Gérard BOUKOBZA**

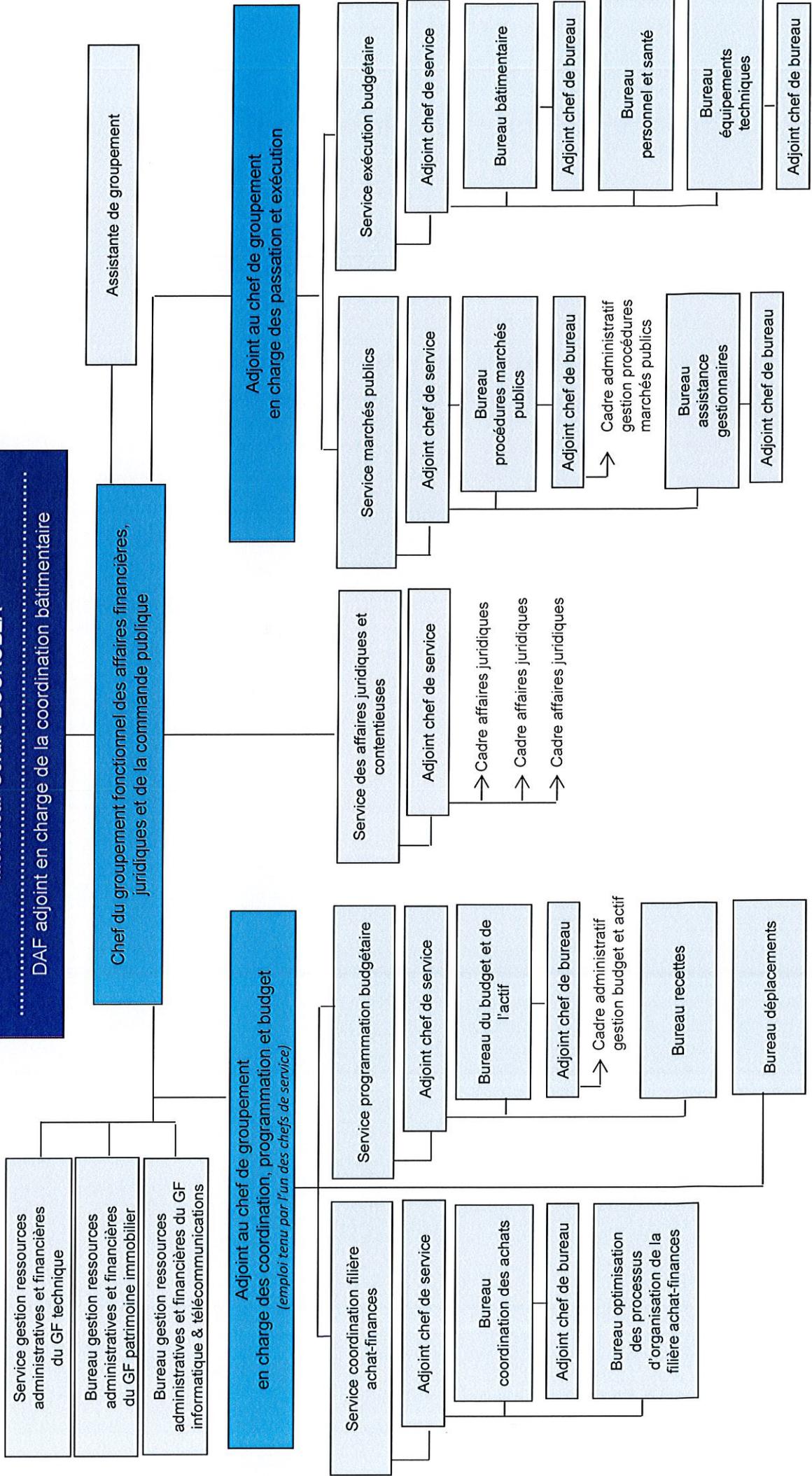




SERVICE DÉPARTEMENTAL  
D'INCENDIE ET DE SECOURS

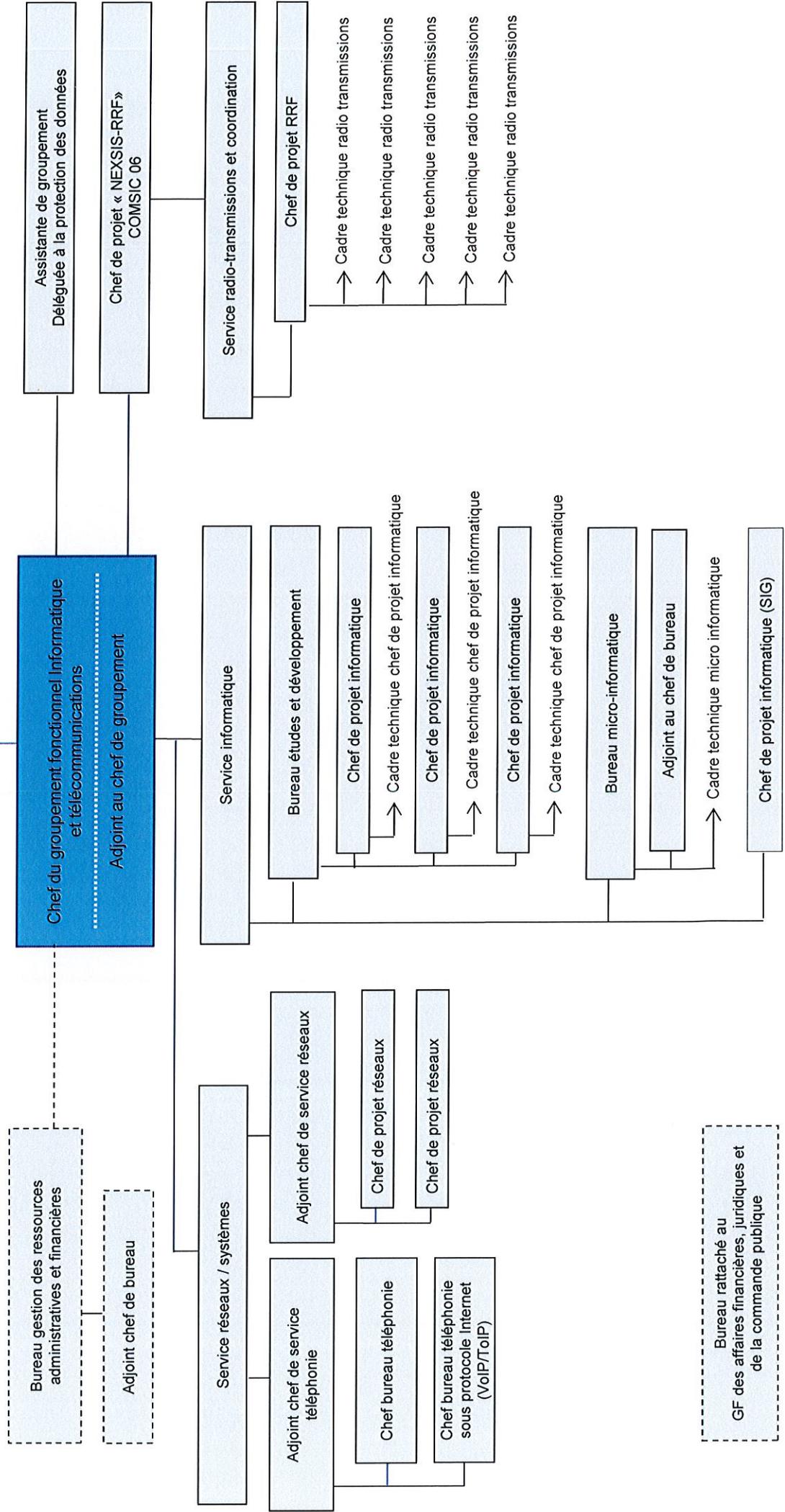
**Directeur départemental des services d'incendie et de secours**  
Chef de corps départemental  
**Contrôleur général René DIES**

.....  
Directeur des affaires administratives et financières (DAF)  
**Monsieur Gérard BOUKOBZA**  
.....  
DAF adjoint en charge de la coordination bâtimentaire

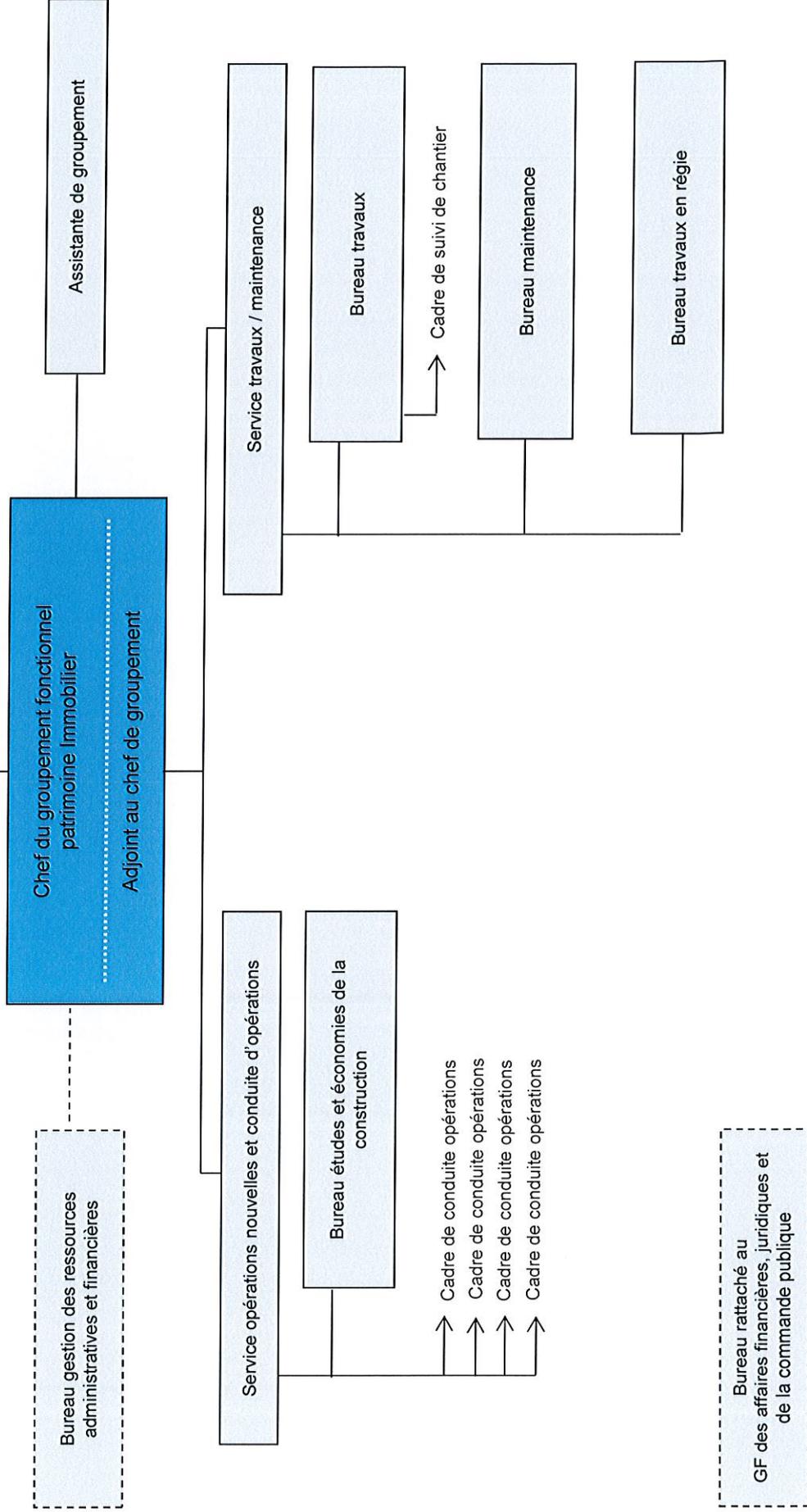


Organigramme du SDIS 06 – Groupement des affaires financières, juridiques et de la commande publique

Directeur départemental des services d'incendie et de secours  
 Chef de corps départemental  
**Contrôleur général René DIES**  
 .....  
 Directeur des affaires administratives et financières (DAF)  
**Monsieur Gérard BOUKOBZA**



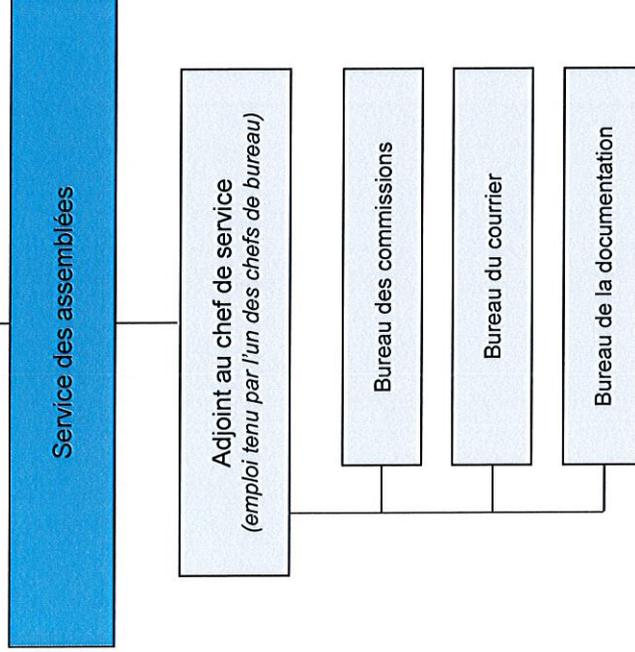
Directeur départemental des services d'incendie et de secours  
 Chef de corps départemental  
**Contrôleur général René DIES**  
 .....  
 Directeur des affaires administratives et financières (DAF)  
**Monsieur Gérard BOUKOBZA**  
 .....  
 DAF adjoint en charge de la coordination bâtiminaire





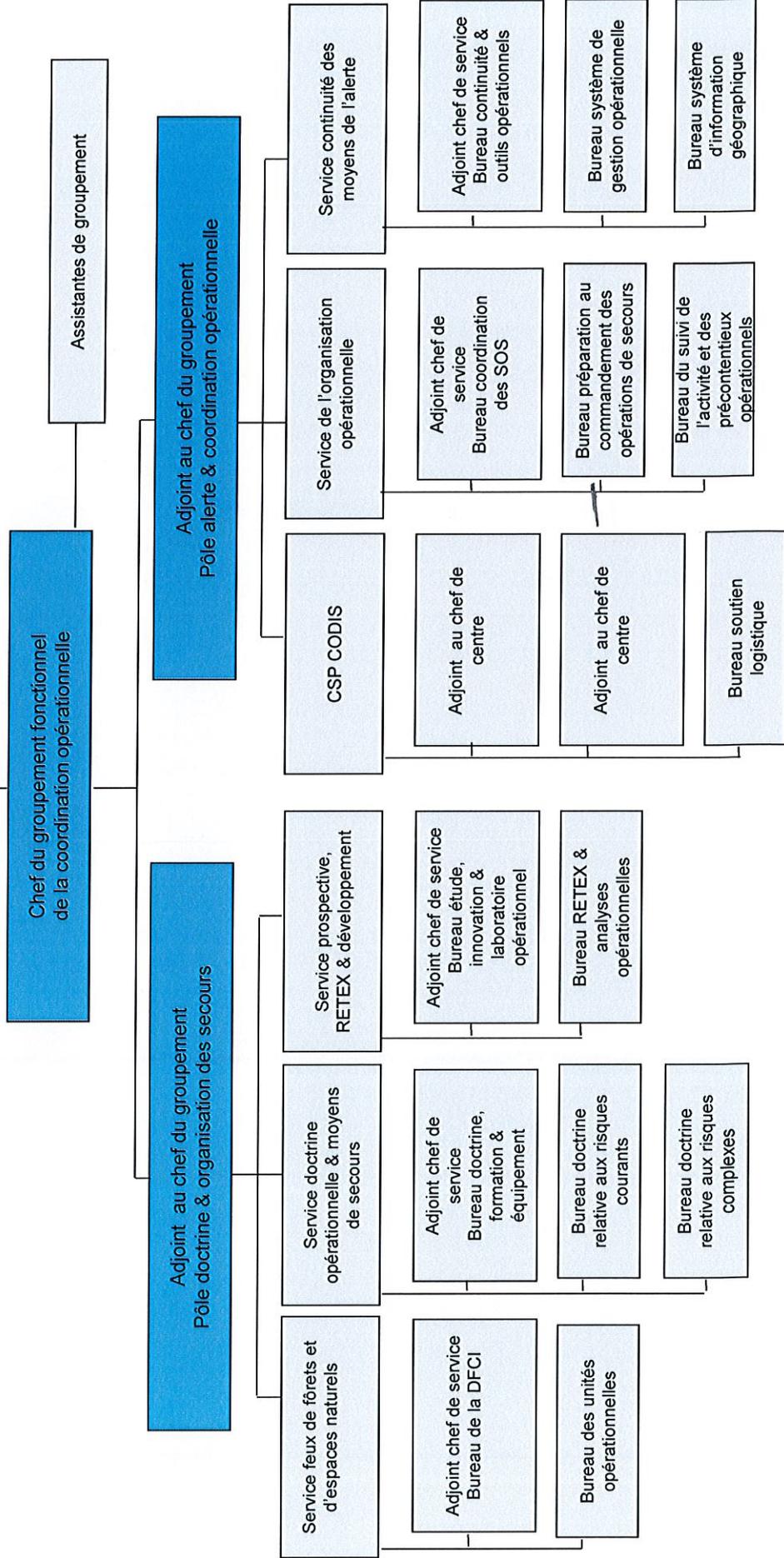
SERVICE DÉPARTEMENTAL  
D'INCENDIE ET DE SECOURS

Directeur départemental des services d'incendie et de secours  
Chef de corps départemental  
**Contrôleur Général René DIES**  
.....  
Directeur des affaires administratives et financières  
**Monsieur Gérard BOUKOBZA**



Organigramme du SDIS 06 – Service des assemblées

Directeur départemental des services d'incendie et de secours  
 Chef de corps départemental  
**Contrôleur général René DIES**  
 -----  
 Sous-directeur de l'organisation opérationnelle  
**Lieutenant-colonel Vincent FRANCO**

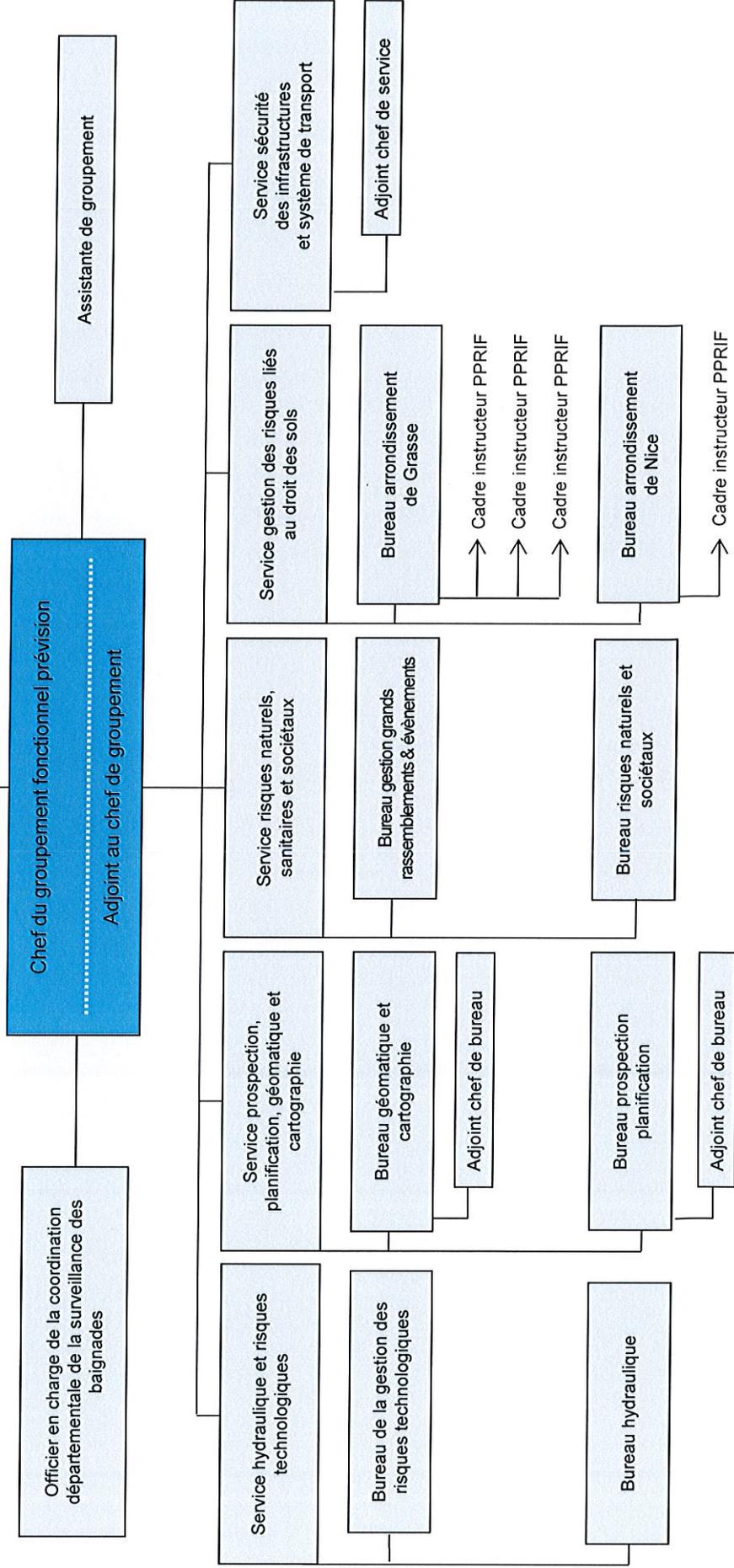


Organigramme du SDIS 06 – Groupement fonctionnel de la coordination opérationnelle

**Directeur départemental des services d'incendie et de secours**  
 Chef de corps départemental  
**Contrôleur général René DIES**

---

Sous-directeur de l'organisation opérationnelle  
**Lieutenant-colonel Vincent FRANCO**

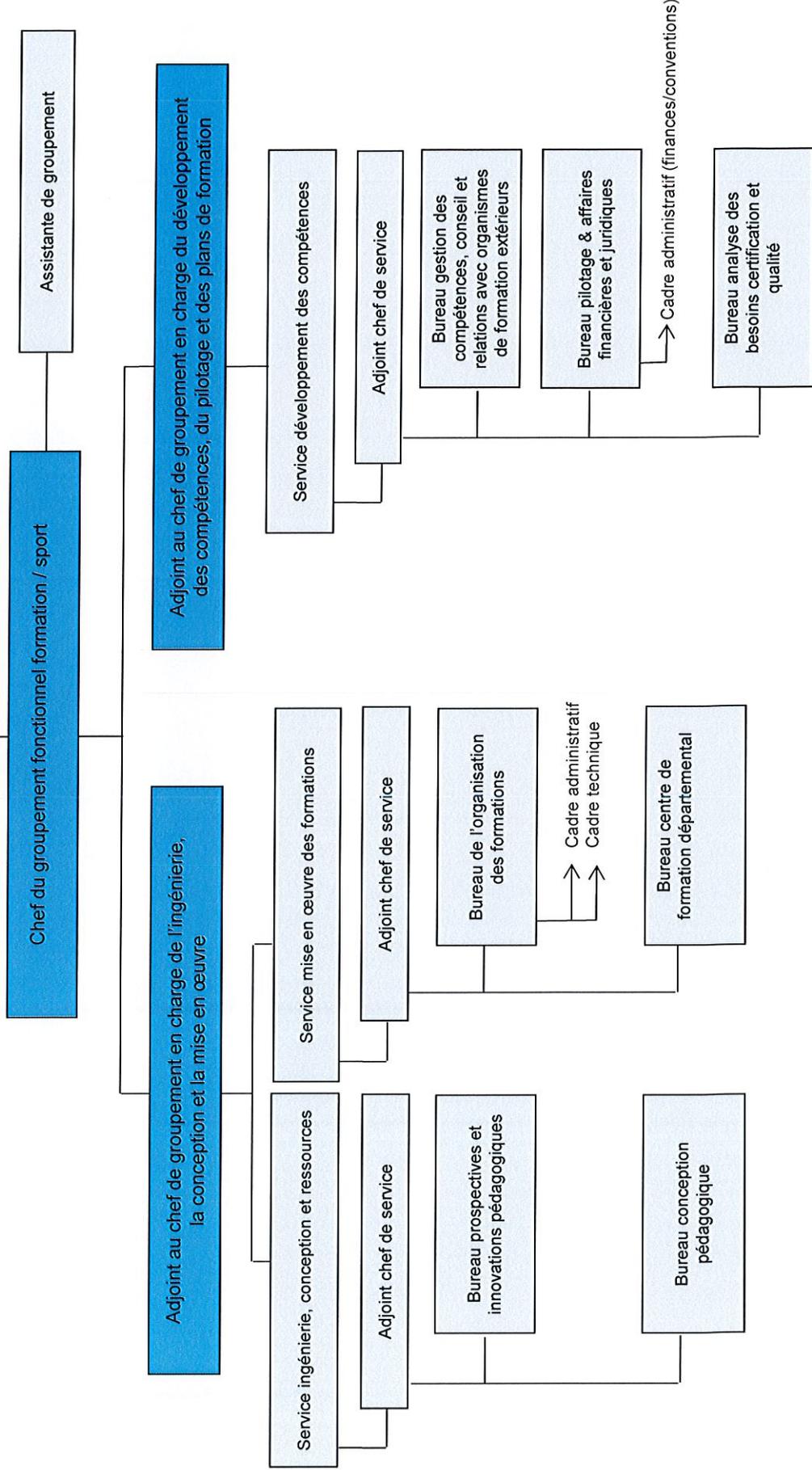


Organigramme du SDIS 06 – Groupement fonctionnel prévision

**Directeur départemental des services d'incendie et de secours**  
 Chef de corps départemental  
**Contrôleur général René DIES**

---

Sous-directeur de l'organisation opérationnelle  
**Lieutenant-colonel Vincent FRANCO**

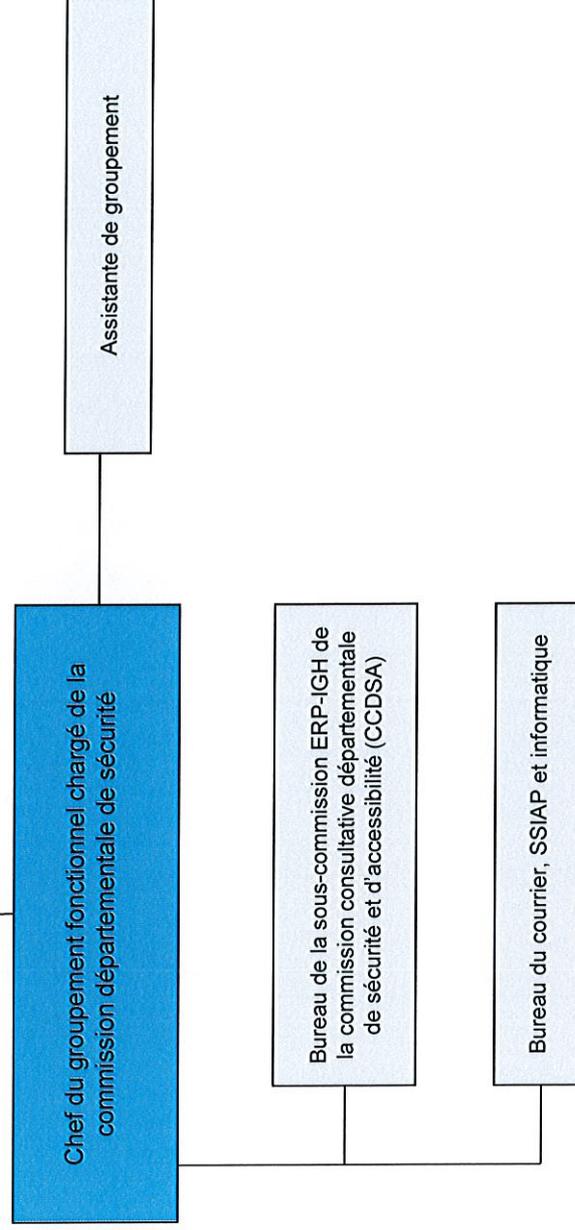


Organigramme du SDIS 06 – Groupement fonctionnel formation / sport

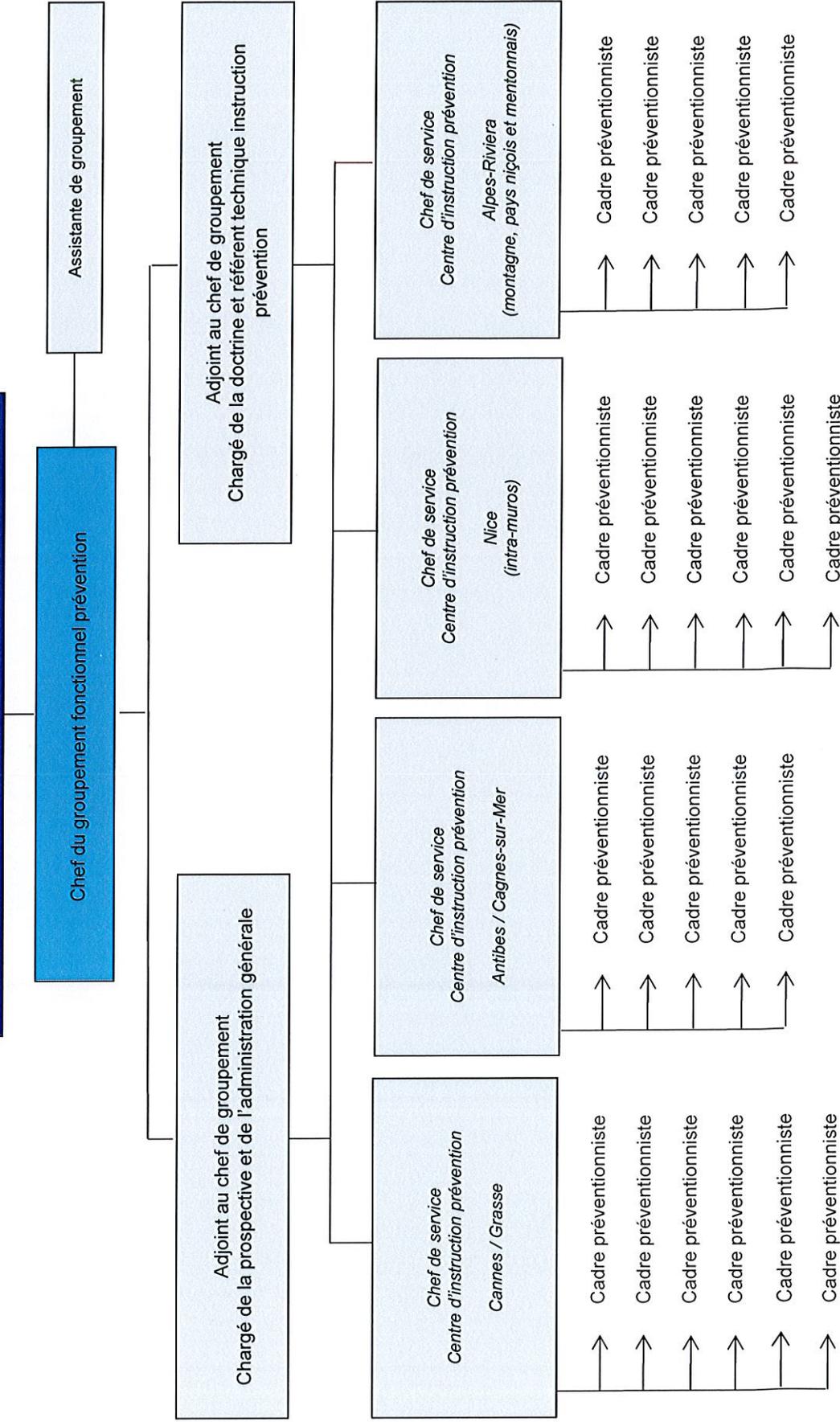
Directeur départemental des services d'incendie et de secours  
Chef de corps départemental  
**Contrôleur général René DIES**

---

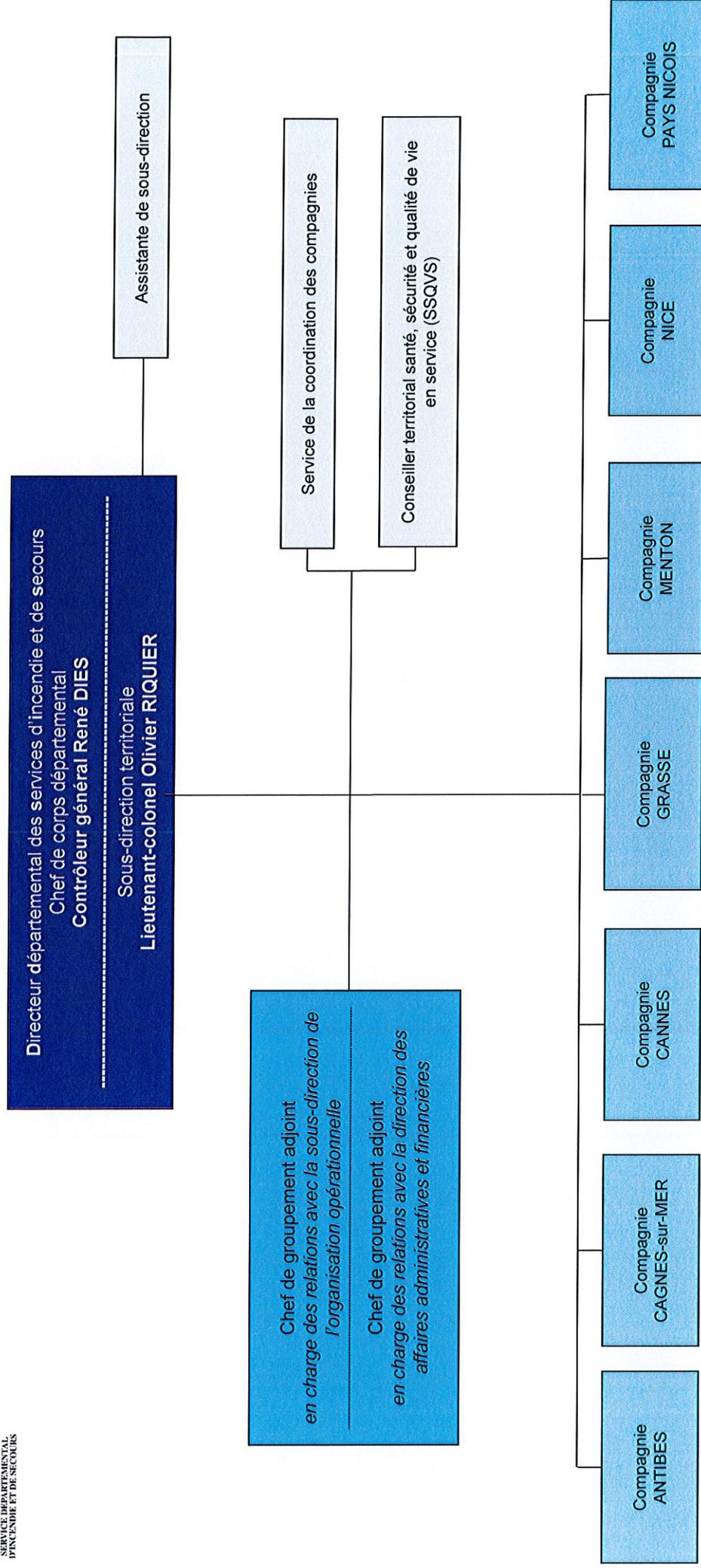
Sous-directeur de l'organisation opérationnelle  
**Lieutenant-colonel Vincent FRANCO**



Directeur départemental des services d'incendie et de secours  
 Chef de corps départemental  
**Contrôleur général René DIES**  
 Sous-directeur de l'organisation opérationnelle  
**Lieutenant-colonel Vincent FRANCO**



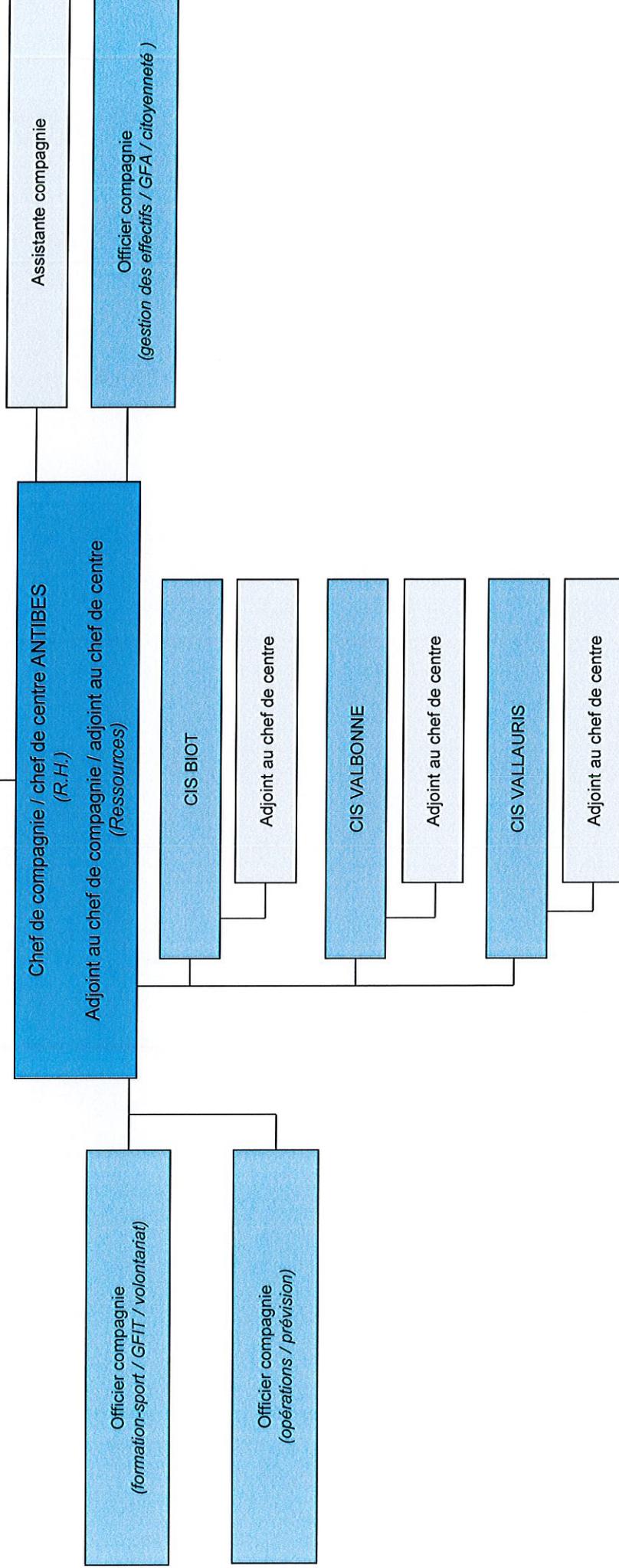
Organigramme du SDIS 06 – Groupement fonctionnel prévention





SERVICE DÉPARTEMENTAL  
D'INCENDIE ET DE SECOURS

Directeur départemental des services d'incendie et de secours  
Chef de corps départemental  
**Contrôleur général René DIES**  
-----  
Sous-direction territoriale  
**Lieutenant-colonel Olivier RIQUIER**



Le chef de compagnie répartit l'ensemble de ces compétences auprès des officiers de la compagnie :

**Items :**

Gestion des effectifs :

Planning, feuilles de garde, congés, ...

Opérations :

Opérations, alerte

Prévision :

Prévision

R. H. :

Administration générale, citoyenneté, volontariat, R.H.

Formation-sport :

Formation, activités physiques et sportives

Ressources :

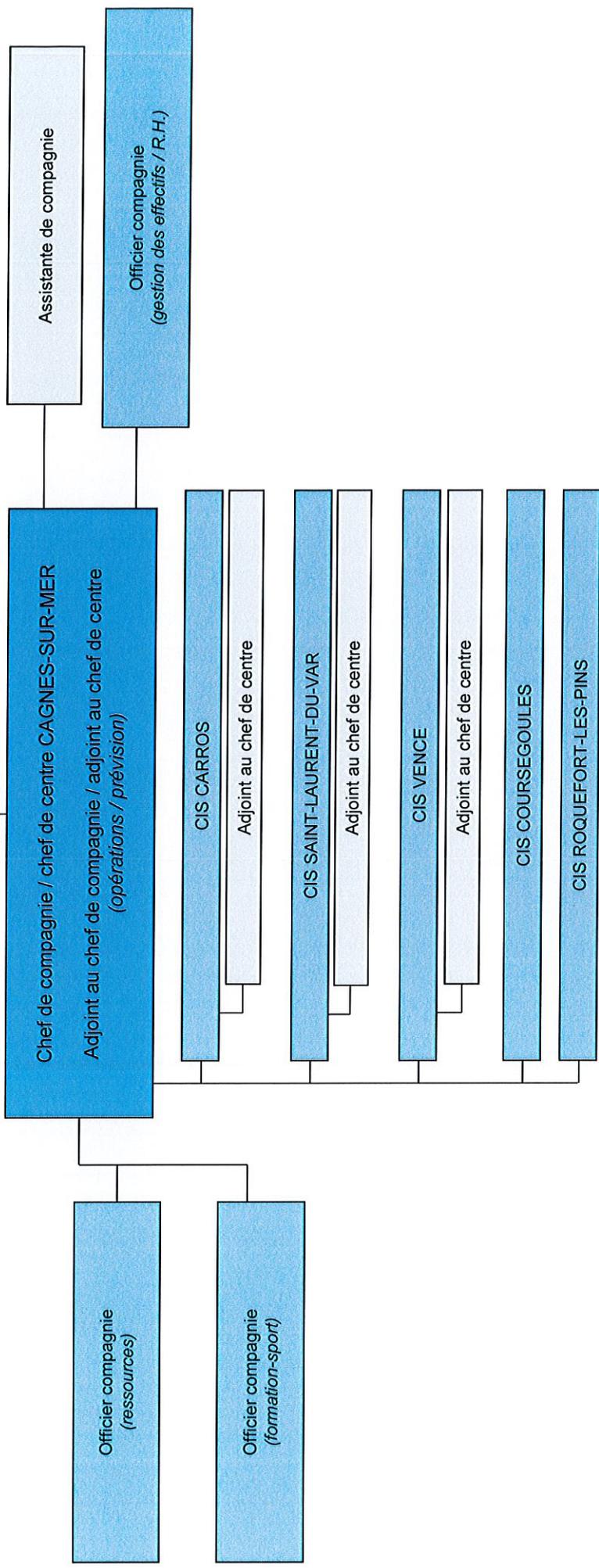
Atelier mécanique, informatique et communication, logistique, patrimoine immobilier, technique, ...

Gestion administrative du CIS support de la compagnie

Directeur départemental des services d'incendie et de secours  
 Chef de corps départemental  
**Contrôleur général René DIES**

---

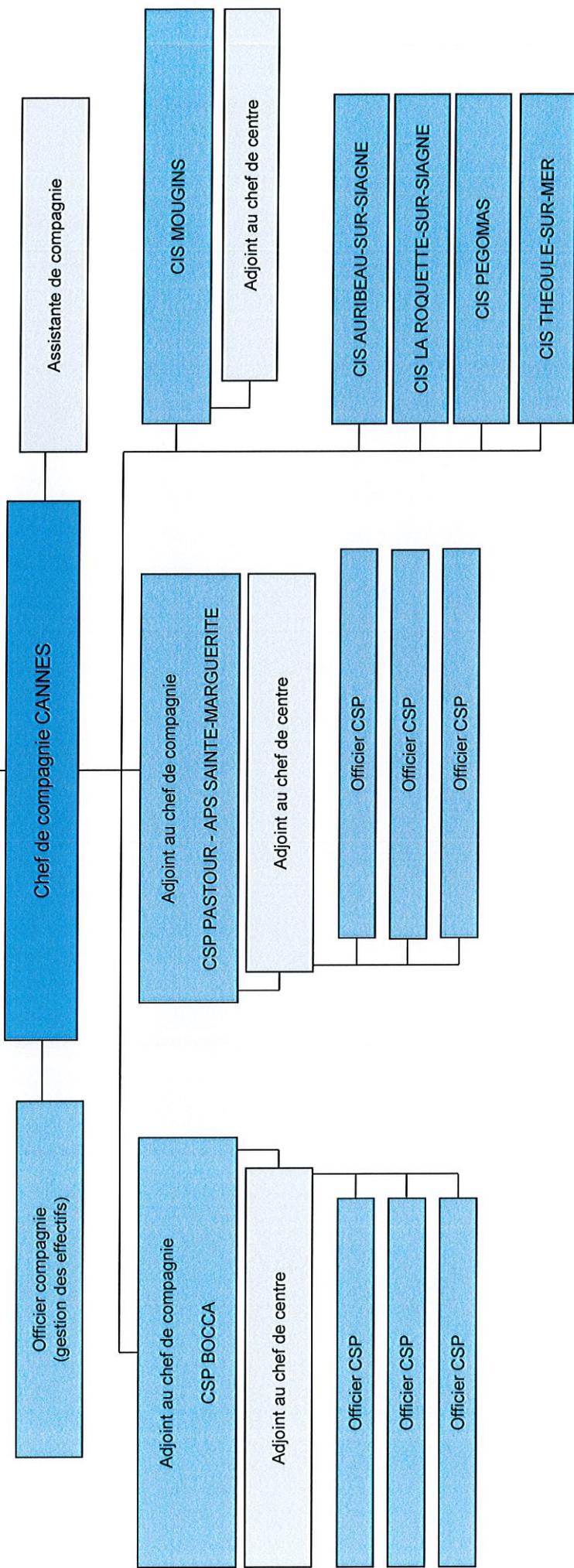
Sous-direction territoriale  
**Lieutenant-colonel Olivier RIQUIER**



Le chef de compagnie répartit l'ensemble de ces compétences auprès des officiers de la compagnie :

**Items :**  
 Gestion des effectifs : Planning, feuilles de garde, congés, ...  
 Opérations : Opérations, alerte  
 Prévision : Prévision  
 R. H. : Administration générale, citoyenneté, volontariat, R.H.  
 Formation-sport : Formation, activités physiques et sportives  
 Ressources : Atelier mécanique, informatique et communication, logistique, patrimoine immobilier, technique, ...  
 Gestion administrative du CIS support de la compagnie

Directeur départemental des services d'incendie et de secours  
 Chef de corps départemental  
**Contrôleur général René DIES**  
 -----  
 Sous-direction territoriale  
**Lieutenant-colonel Olivier RIQUIER**



Le chef de compagnie répartit l'ensemble de ces compétences auprès des officiers de la compagnie :

**Items :**

Gestion des effectifs : Planning, feuilles de garde, congés, ...

Opérations : Opérations, alerte

Prévision : Prévision

R. H. : Administration générale, citoyenneté, volontariat, R.H.

Formation-sport : Formation, activités physiques et sportives

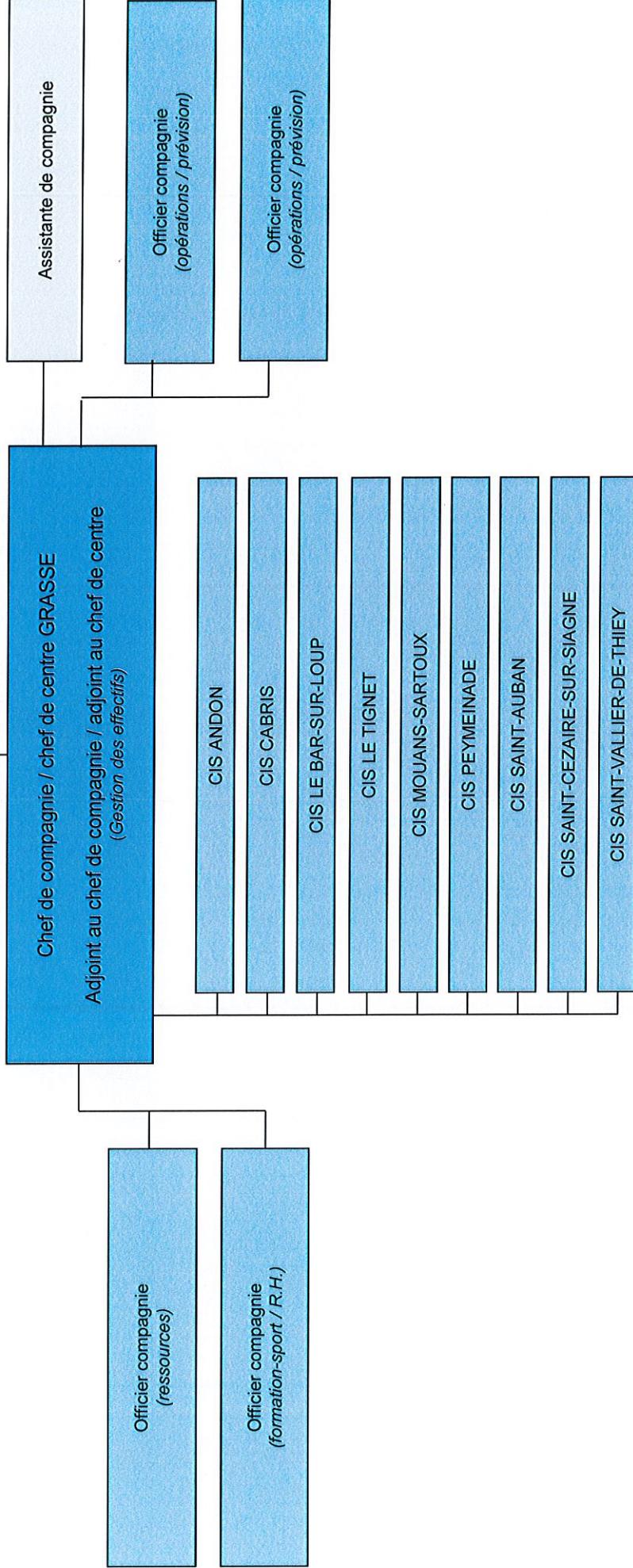
Ressources : Atelier mécanique, informatique et communication, logistique, patrimoine immobilier, technique, ...

Gestion administrative du CIS support de la compagnie

Directeur départemental des services d'incendie et de secours  
 Chef de corps départemental  
**Contrôleur général René DIES**

---

Sous-direction territoriale  
**Lieutenant-colonel Olivier RIQUIER**

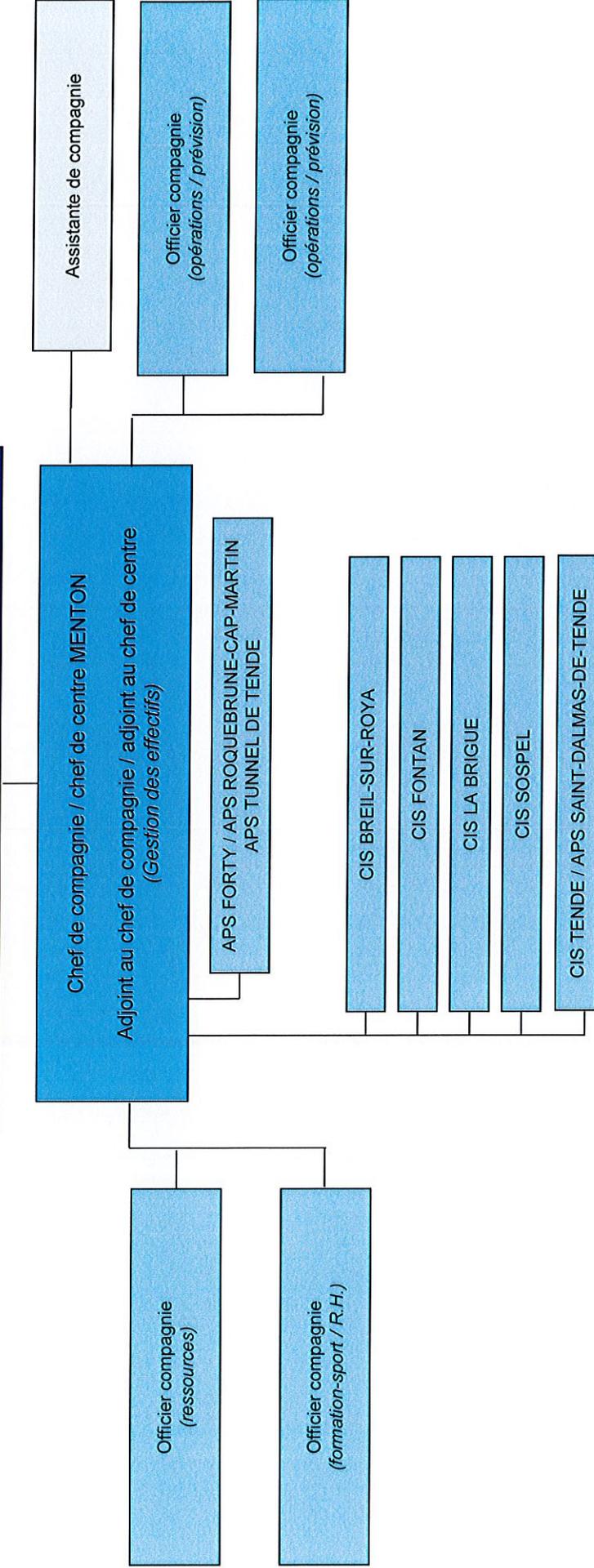


Le chef de compagnie répartit l'ensemble de ses compétences auprès des officiers de la compagnie :

**Items :**

- Gestion des effectifs : Planning, feuilles de garde, congés, ...
- Opérations : Opérations, alerte
- Prévision : Prévision
- R. H. : Administration générale, citoyenneté, volontariat, R.H.
- Formation-sport : Formation, activités physiques et sportives
- Ressources : Atelier mécanique, informatique et communication, logistique, patrimoine immobilier, technique, ...
- Gestion administrative du CIS support de la compagnie

Directeur départemental des services d'incendie et de secours  
 Chef de corps départemental  
**Contrôleur général René DIES**  
 -----  
 Sous-direction territoriale  
**Lieutenant-colonel Olivier RIQUIER**



Le chef de compagnie répartit l'ensemble de ces compétences auprès des officiers de la compagnie :

**Items :**

Gestion des effectifs :

Planning, feuilles de garde, congés, ...

Opérations :

Opérations, alerte

Prévision :

Prévision

R. H. :

Administration générale, citoyenneté, volontariat, R.H.

Formation-sport :

Formation, activités physiques et sportives

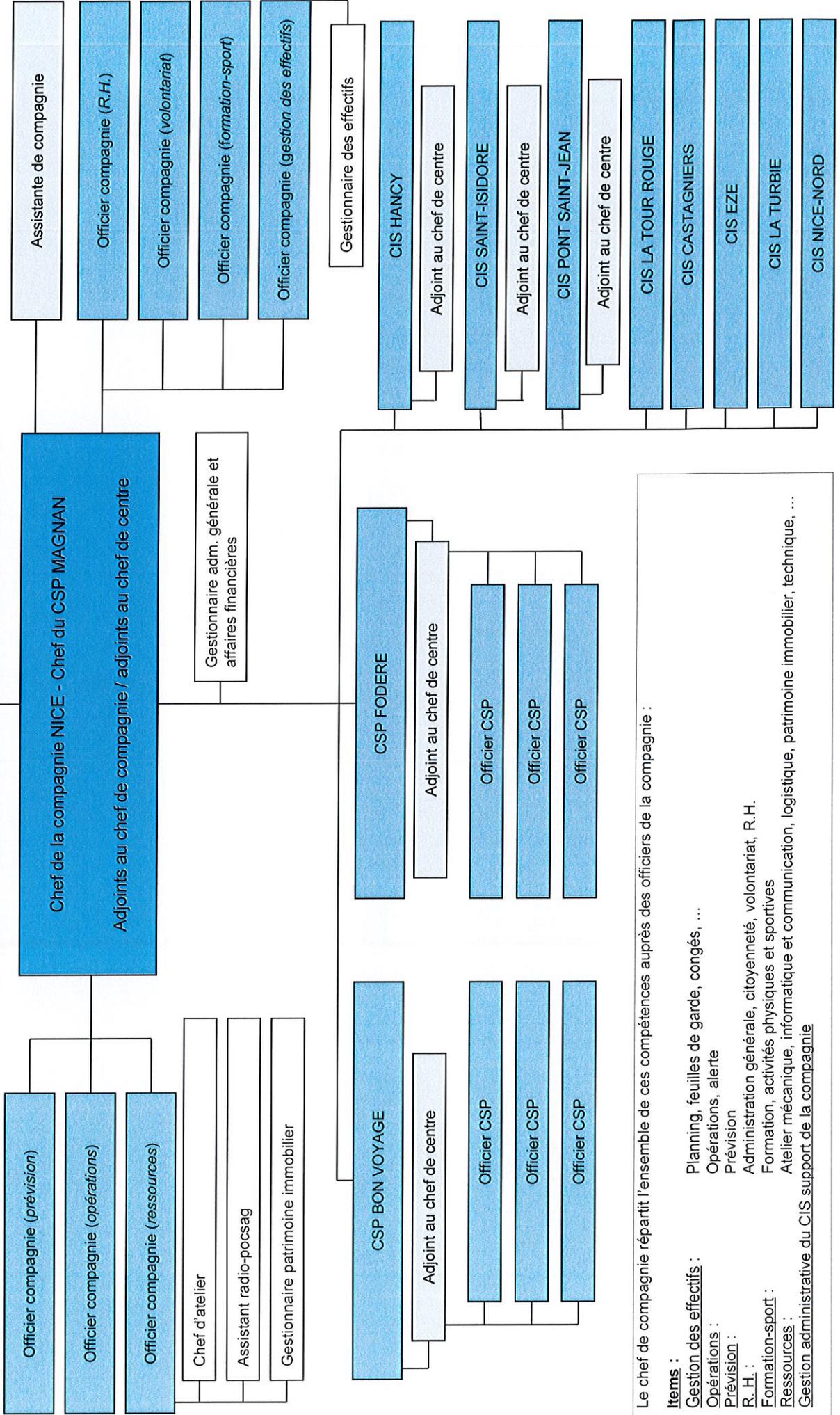
Ressources :

Atelier mécanique, informatique et communication, logistique, patrimoine immobilier, technique, ...

Gestion administrative du CIS support de la compagnie

Directeur départemental des services d'incendie et de secours  
Chef de corps départemental  
Contrôleur général René DIES

Sous-direction territoriale  
Lieutenant-colonel Olivier RIQUIER



Le chef de compagnie répartit l'ensemble de ces compétences auprès des officiers de la compagnie :

**Items :**

**Gestion des effectifs :**

Planing, feuilles de garde, congés, ...  
Opérations, alerte  
Prévision

**R. H. :**

Administration générale, citoyeneté, volontariat, R.H.

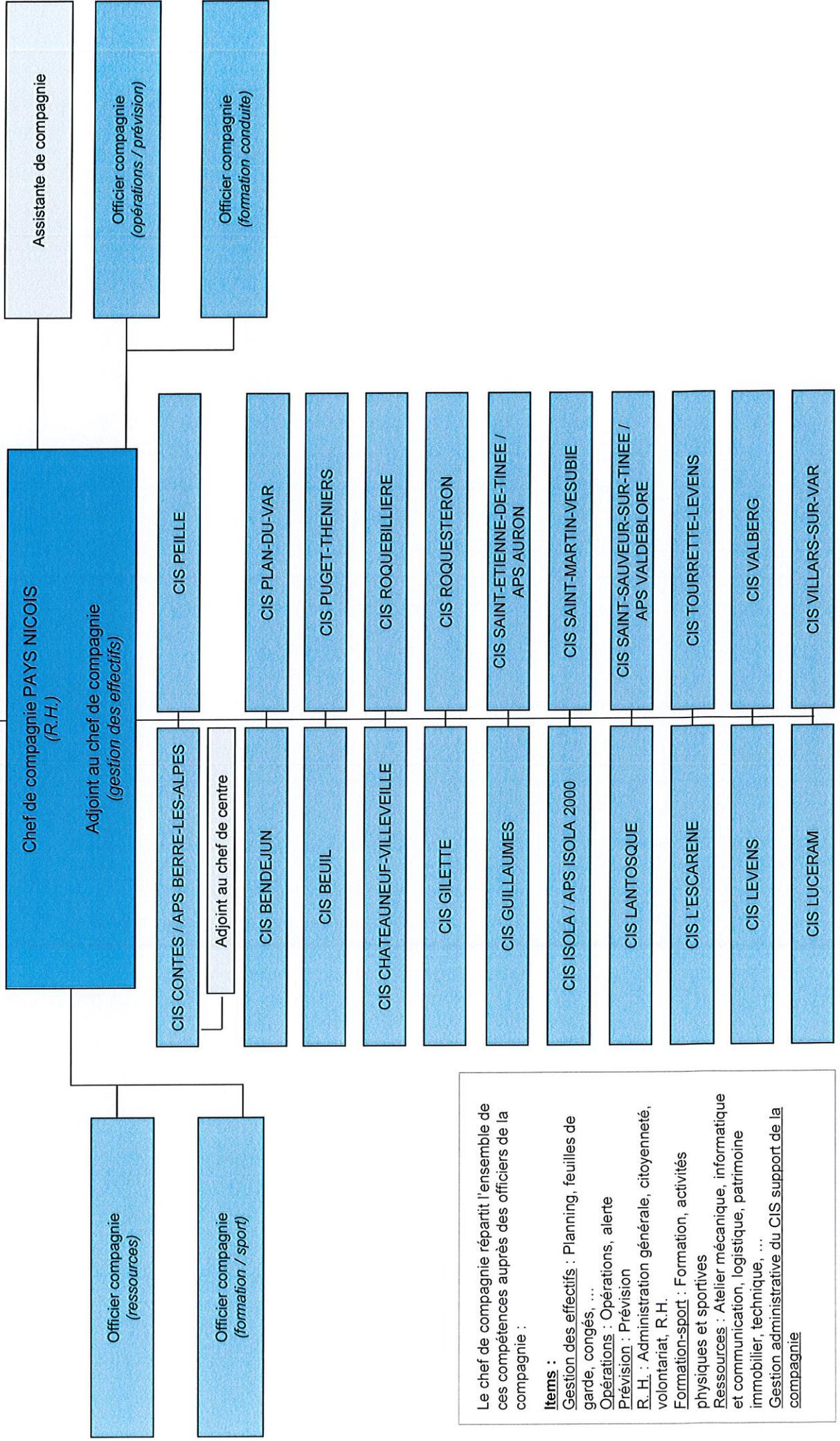
**Formation-sport :**

Formation, activités physiques et sportives

**Ressources :**

Atelier mécanique, informatique et communication, logistique, patrimoine immobilier, technique, ...  
Gestion administrative du CIS support de la compagnie

Directeur départemental des services d'incendie et de secours  
 Chef de corps départemental  
**Contrôleur général René DIÈS**  
 Sous-direction territoriale  
**Lieutenant-colonel Olivier RIQUIER**



Organigramme du SDIS 06 – Compagnie PAYS NICOIS

Le chef de compagnie répartit l'ensemble de ces compétences auprès des officiers de la compagnie :

**Items :**  
 Gestion des effectifs : Planning, feuilles de garde, congés, ...  
 Opérations : Opérations, alerte  
 Prévision : Prévision  
 R.H. : Administration générale, citoyenneté, volontariat, R.H.  
 Formation-sport : Formation, activités physiques et sportives  
 Ressources : Atelier mécanique, informatique et communication, logistique, patrimoine immobilier, technique, ...  
 Gestion administrative du C.I.S support de la compagnie

## Tableau d'adéquation fonction/emploi/grade/filière ANNEXE 2

Fonction	Emploi	Grade	Filière
1- Directeur administratif et financier	Cadre administratif et opérationnel ou administratif	Colonel hors classe / colonel / lieutenant-colonel ou PATS catégorie A <i>(cadre d'emplois des administrateurs ou ingénieurs en chef, grade attaché hors classe ou ingénieurs hors classe)</i>	SPP / administrative / technique
2- Sous-directeur	Cadre administratif et opérationnel ou administratif ou technique	Colonel hors classe / colonel / lieutenant-colonel ou PATS catégorie A <i>(cadre d'emplois des administrateurs ou ingénieurs en chef, grade attaché hors classe ou ingénieurs hors classe)</i>	SPP / administrative / technique
3- Chef de groupement	Cadre administratif et opérationnel ou administratif ou technique	Lieutenant-colonel / commandant ou PATS catégorie A	SPP / administrative / technique
4- Directeur administratif et financier adjoint	Cadre administratif et opérationnel ou administratif	PATS catégorie A <i>(grade attaché hors classe)</i>	Administrative
5- Chef de groupement adjoint	Cadre administratif et opérationnel	Lieutenant-colonel / commandant	SPP
6- Adjoint au chef de groupement	Cadre administratif et opérationnel ou administratif ou technique	Lieutenant-colonel / commandant / capitaine ou PATS catégorie A <i>(grade attaché principal et attaché ou ingénieur principal et ingénieur)</i>	SPP / administrative / technique
7- Chef de compagnie Cannes / Nice ; chef de projet « RRF / NexSis » ; chef de mission SSQVS ; chef de l'unité de l'évaluation des politiques publiques	Cadre administratif et opérationnel	Lieutenant-colonel / commandant	SPP

<b>Fonction</b>	<b>Emploi</b>	<b>Grade</b>	<b>Filière</b>
8- Chef de compagnie Antibes / Cagnes / Grasse / Menton / Pays niçois	Cadre administratif et opérationnel	Commandant / capitaine	SPP
9- Adjoint au chef de l'unité de l'évaluation des politiques publiques	Cadre administratif et opérationnel ou administratif ou technique	Commandant / capitaine ou PATS catégorie A <i>(grade attaché principal et attaché ou ingénieur principal et ingénieur)</i>	SPP / administrative / technique
10- Chef de service	Cadre administratif et opérationnel ou administratif ou technique	Commandant / capitaine ou PATS catégorie A <i>(grade attaché principal et attaché ou ingénieur principal et ingénieur)</i>	SPP / administrative / technique
11- Chef de CSP	Cadre administratif et opérationnel	Commandant / capitaine	SPP
12- Adjoint au chef de compagnie Cannes / Nice	Cadre administratif et opérationnel	Commandant / capitaine	SPP
13- Adjoint au chef de service	Cadre administratif et opérationnel ou administratif ou technique	Capitaine / lieutenant hors classe / lieutenant de 1 <sup>ère</sup> classe ou PATS catégorie A <i>(grade attaché ou ingénieur)</i> ou B <i>(grade rédacteur principal ou technicien principal)</i>	SPP / administrative / technique
14- Adjoint au chef de compagnie	Cadre administratif et opérationnel	Capitaine / lieutenant hors classe / lieutenant de 1 <sup>ère</sup> classe	SPP
15- Adjoint au chef de CSP	Cadre administratif et opérationnel	Capitaine / lieutenant hors classe / lieutenant de 1 <sup>ère</sup> classe	SPP
16- Chef de CIS mixte	Cadre administratif et opérationnel	Capitaine / lieutenant hors classe / lieutenant de 1 <sup>ère</sup> classe	SPP
17- Chef de bureau	Cadre administratif et opérationnel ou administratif ou technique	Capitaine / cadre d'emplois des lieutenants ou PATS catégorie A <i>(grade attaché ou d'ingénieur)</i> ou B	SPP / administrative / technique
18- Officier compagnie ; officier CSP	Cadre administratif et opérationnel	Cadre d'emplois des capitaines et des lieutenants	SPP
19- Adjoint au chef de CIS mixtes	Cadre administratif et opérationnel	Lieutenant hors classe / lieutenant de 1 <sup>ère</sup> classe	SPP

<b>Fonction</b>	<b>Emploi</b>	<b>Grade</b>	<b>Filière</b>
20- Adjoint au chef de CIS mixtes Biot / Contes / Saint-Jean-Cap-Ferrat / Saint-Laurent-du-Var / Valbonne / Vence	Cadre administratif et opérationnel	Cadre d'emplois des lieutenants	SPP
21- Adjoint au chef de bureau	Cadre administratif et opérationnel ou administratif ou technique	Cadre d'emplois des lieutenants ou PATS catégorie B (ou C en cas d'infructuosité des avis de mobilité interne : <i>grade adjoint administratif principal ou agent de maîtrise</i> )	SPP / administrative / technique
22-	Officier ou cadre en charge d'une mission spécifique	Commandant / capitaine / lieutenant hors classe / lieutenant de 1 <sup>ère</sup> classe ou PATS catégorie A ( <i>grade attaché ou ingénieur</i> ) ou B	SPP / administrative / technique
23-	Cadre préventionniste Cadre instructeur PPRIF	Capitaine / cadre d'emplois des lieutenants ou PATS catégorie A ( <i>grade attaché ou ingénieur</i> ) ou B	SPP / administrative / technique
24-	Assistante de direction / direction adjointe / sous-direction / groupement / chefferie / compagnie	PATS catégorie A ( <i>grade attaché ou ingénieur</i> ) ou B	Administrative
25-	Chef de projet informatique / réseaux / SIG	PATS catégorie A ( <i>cadre d'emplois des attachés, ingénieurs ou ingénieurs en chef</i> ) ou B	Administrative / technique
26-	Cadre de conduite d'opérations	PATS catégorie A ( <i>grade attaché ou ingénieur</i> ) ou B	Administrative / technique
27-	Cadre administratif ou technique	PATS catégorie B	Administrative / technique
28-	Assistant administratif ou technique	PATS catégorie C	Administrative / technique
29- Officier de garde ; chef de salle opérationnelle		Lieutenant de 2 <sup>ème</sup> classe	SPP

## SERVICE DE SANTE ET DE SECOURS MEDICAL/ CHEFFERIE

Fonction	Emploi	Grade	Filière
30- Médecin-chef ; médecin-chef adjoint (chef de pôle)	Cadre de santé et de secours médical	Médecin de classe exceptionnelle ou médecin hors classe	SPP
31 – Infirmier en chef (chef de pôle)	Cadre de santé et de secours médical	Cadre supérieur de santé	SPP
32- Pharmacien chef (chef de pôle)	Cadre de santé et de secours médical	Pharmacien de classe exceptionnelle	SPP
33- Vétérinaire- chef (chef de pôle)	Cadre de santé et de secours médical	Catégorie A	Statut contractuel
34- Psychologue coordinatrice (chef de pôle)	Cadre de santé et de secours médical	Expert psychologue	SPV
35- Médecin de sapeurs-pompiers	Cadre de santé et de secours médical	Médecin hors classe / médecin de classe normale	SPP
36- Pharmacien gérant de PUI	Cadre de santé et de secours médical	Pharmacien hors classe / pharmacien de classe normale	SPP
37- Préparatrice en pharmacie	Cadre paramédical	Technicien paramédical Cadre B technique	Statut contractuel (FPH)
38- Cadre de santé	Cadre de santé et de secours médical	Cadre de santé de 1 <sup>ère</sup> classe / cadre de santé de 2 <sup>ème</sup> classe	SPP
39- Infirmier de SPP	Cadre de santé et de secours médical	Infirmier hors classe / infirmier de classe supérieure / infirmier de classe normale	SPP

Ce tableau ouvre les possibilités de parcours professionnels, ces derniers étant bien entendu régulés par les textes statutaires, et notamment le nombre de nominations.

Par ailleurs, il est posé comme principe qu'un agent ne peut être nommé à un grade qui soit supérieur à celui de son supérieur hiérarchique.

Enfin, au regard de situations particulières et notamment pour les départs en retraite, il pourra être exceptionnellement dérogé à ce tableau d'adéquation fonction / emploi / grade / filière.

# LIMITES ADMINISTRATIVES DES COMPAGNIES, EMPLACEMENT DES CENTRES D'INCENDIE ET DE SECOURS (CIS), DU CENTRE OPÉRATIONNEL DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS (CODIS) ET DES COMPOSANTES DU SDIS

ANNEXE 3



COMPAGNIE LIMITE ADMINISTRATIVE	
<span style="color: blue;">■</span>	ANTIBES
<span style="color: yellow;">■</span>	CAGNES
<span style="color: pink;">■</span>	CANNES
<span style="color: lightblue;">■</span>	GRASSE
<span style="color: green;">■</span>	MENTON
<span style="color: purple;">■</span>	NICE
<span style="color: orange;">■</span>	PAYS NICOIS
<span style="color: red;">★</span>	Centre d'Incendie et de Secours
<span style="background-color: brown; color: white;">■</span>	NOM SITE DU SDIS

